

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Météo-France

Commissariat général au développement durable

**Décision n° 11-233 du 11 mars 2011 fixant au titre de l'année 2011 la composition du jury
d'un concours interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie**

NOR : DEVD1108085S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-118 du 2 février 1995 relatif au statut particulier des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 16 février 1995 fixant les modalités d'organisation et le programme des concours pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2003 fixant les modalités d'organisation et le programme du concours interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté en date du 21 janvier 2011 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie,

Décide :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement de techniciens supérieurs de la météorologie au titre de l'année 2011, ouvert par l'arrêté susvisé, est composé comme suit :

Président

M. Didier REBOUX, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Vice-président

M. Guy LACHAUD, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

Membres

M. Jean-Paul BILLEROT, ingénieur des travaux de la météorologie.

Mme Marie-Noëlle BONNIFASSY, professeure certifiée d'anglais.

Mme Barbara BOURDELLES, ingénieure des travaux de la météorologie.

M. Didier COSTES, ingénieur divisionnaire des travaux de la météorologie.

M. Jacques DELFAUD, professeur agrégé de mathématiques.

Mme Patricia GIRARD DE PINDRAY, professeure vacataire d'espagnol.

M. Yves LALART, professeur certifié de physique.

M. Thierry LEFORT, ingénieur des travaux de la météorologie.

M. Mathias MIGUET, professeur certifié de philosophie.

M. Vincent-Henri PEUCH, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts.

Mme Josipa SPOLJARIC, professeure vacataire d'allemand.

Article 2

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 11 mars 2011.

Pour le président-directeur général
et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
Y. FERRY-DELÉTANG